

<http://gec.venissieux.org/Travaux-de-passage-en-LED-de-l-Eclairage-Public>



Travaux de passage en LED de l'Eclairage Public

- Interventions -



Date de mise en ligne : mardi 4 juillet 2023

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Aujourd'hui nous décidons d'un plan de travaux pour le passage en LED en 3 ans de l'ensemble des points lumineux de la ville, 10 000 points dont pour l'instant seulement 2000 en LED.

Comme nous l'avions annoncé dans notre plan de mandat, nous voulons changer de rythme, ce qui permettra de faire des économies de consommation et aussi de mieux piloter ces éclairages.

Les ampoules LED ont une très longue durée de vie pouvant aller jusqu'à 30 000 heures, contre 1 000 heures pour l'éclairage classique. Elles consomment 6 fois moins que les halogènes, et elles peuvent être couplées à des systèmes d'éclairage intelligents (détecteur de présence, éclairage autonome...).

C'est un effort d'investissement mais une belle perspective d'économie de fonctionnement pour la ville. Il faut pour cela renforcer notre équipe d'éclairage public.

Mais nous ne pouvons pas aborder ce sujet sans parler de ce que les médias ont révélé il y a quelques jours, après une plainte déposée par l'association de consommateur CLVC. Des vendeurs privés d'électricité ont triché en utilisant leur droit d'acheter à bas prix l'électricité nucléaire d'EDF.

EDF a en effet l'obligation par la loi d'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH) de revendre une partie de sa production aux vendeurs concurrents à un prix de 42€ le MWH. Ces derniers étaient supposés pouvoir ainsi faire baisser leur tarifs qui peuvent être 5 ou 6 fois plus élevés, et le pire, c'est que ce qu'ils n'ont pas vendu doit être racheté par EDF... au prix du marché ! Disons-le clairement, un scandale !

Mais on apprend en plus que certains fournisseurs auraient triché sur leurs besoins, obtenant un volume supplémentaire d'électricité à bas prix, revendu ensuite à prix fort sur les marchés au lieu de faire baisser le prix pour leurs clients. Or, « Plus les concurrents d'EDF déclarent des volumes importants, plus le tarif réglementé [...] s'élève ».

Ce petit tour de passe-passe est ainsi responsable d'une augmentation de 16% du tarif réglementé en 2023 et de 4% déjà en 2022.

Cette loi NOME créant l'ARENH n'avait pas été votée par la gauche, mais a été mise en œuvre par les gouvernements de François Hollande. Elle est dénoncée depuis l'origine par les organisations syndicales, la direction d'EDF et bien sûr les communistes. En janvier 2022, 40% des agents étaient en grève contre cette loi qui aurait rapporté près de 8 milliards à ces sociétés privées.

Aujourd'hui les seules réponses gouvernementales face à l'inflation de l'énergie est la prolongation du bouclier tarifaire. C'est à dire que pendant que des profiteurs profitent, le gouvernement dépense l'argent public pour protéger bien partiellement les usagers.

En fait, depuis 20 ans, les prix augmentent parce que tous les gouvernements ont organisé la marchandisation et la privatisation de l'énergie. Au contraire, pour nous, elle est un bien commun, un besoin fondamental qui est de moins en moins accessible. Il faut sortir l'énergie du marché, et reprendre la maîtrise publique du secteur en créant un

Travaux de passage en LED de l'Eclairage Public

Service Public de l'Énergie organisé en fonction des besoins des usagers et non d'intérêts financiers.

Une première étape pourrait être de redonner la possibilité aux collectivités locales de bénéficier du tarif régulé, comme le demande la pétition lancée par la ville de Vénissieux il y a quelques mois.